

CONDUITE À TENIR EN CAS D'ACCIDENT SUR LES LIEUX DE TRAVAIL



Les minutes qui suivent un accident sont essentielles pour les chances de survie. Savoir donner l'alerte en cas d'accident : le rôle du premier témoin est primordial au bon déroulement de la chaîne de survie.

Chacun d'entre nous peut être confronté à cette situation, que ce soit au travail, à la maison ou sur la route.

C'est pourquoi, il est indispensable de maîtriser les réflexes de premiers secours.

Quelle que soit la situation d'urgence, il importe d'apprécier correctement la situation et d'agir vite.
Formation obligatoire (Article R4141-17)

La formation à la sécurité sur les dispositions à prendre en cas d'accident ou de sinistre a pour objet de préparer le travailleur à la conduite à tenir lorsqu'une personne est victime d'un accident ou d'une intoxication sur les lieux du travail.

Objectif

A l'issue de la sensibilisation, l'apprenant sera notamment capable de :

- déterminer l'importance du rôle de premier témoin
- savoir ce qu'il faut faire ou ne pas faire en attendant l'arrivée des premiers secours ou des secouristes du travail

Exemple de programme

Chapitre 1 : La chaîne de secours

- La chaîne des secours
- Les services de secours

Chapitre 2 : Le secours en entreprise

- L'organisation des secours en entreprise
- Le sauveteur secouriste du travail

Chapitre 3 : Le rôle du premier témoin

- Le rôle du premier témoin
- Alerter
- Protéger
- Secourir dans la limite de ses capacités